

8^{ème} édition

La classe,
l'oeuvre



Modalités de participation

Une opération d'éducation artistique et culturelle proposée
dans le cadre de la Nuit européenne des musées

Objectifs

- Valoriser les collections patrimoniales des musées auprès des élèves et des enseignants.
- Contribuer au Parcours d'Education Artistique et Culturelle de l'élève par la connaissance et l'appropriation d'œuvres muséales.

Principes

1. Une collaboration étroite entre une classe et un musée de proximité

- Etudier une ou plusieurs œuvres du musée partenaire durant l'année scolaire.
- Imaginer des productions en lien avec l'œuvre (textes littéraires, créations sonores, visuelles, chorégraphiques, etc.).
- Concevoir une médiation des œuvres étudiées pouvant ensuite être présentée aux visiteurs lors de la nuit européenne des musées.

2. Les élèves : médiateurs d'un soir

Les élèves peuvent, à l'occasion de la Nuit européenne des musées, assurer la médiation de l'œuvre étudiée et devenir, le temps d'une soirée, des passeurs de culture afin de :

- Valoriser le travail d'appropriation mais aussi d'éprouver la qualité et la sensibilité, pour chaque élève, de son rapport à l'œuvre.
- Susciter une prise de conscience par les élèves du caractère social associé aux pratiques culturelles : partage d'une culture commune, développement du vivre ensemble, expression d'émotions esthétiques à confronter avec ses pairs, ses amis, ses parents.

3. Quelles médiations ?

- Médiation écrite : rédaction de cartels, création de livrets de visite, de petits journaux, de livres-jeux.
- Médiation orale : présentation d'œuvres, organisation de visites guidées ; médiation numérique : création de contenus pour audio-guides, bornes interactives ou tablettes numériques, commentaires d'œuvres accessibles par un Flashcode...
- Médiations mettant en jeu l'invention et la créativité. Tous les domaines artistiques peuvent être investis : arts plastiques, arts décoratifs, bande dessinée, création numérique, danse et expression corporelle, expériences scientifiques, littérature, musique et théâtre musical, théâtre et mime...

4. La plateforme *La classe, l'œuvre !* animée par Réseau Canopé

- Valoriser l'ensemble des projets menés autour des collections des musées de France.
- Mettre en avant et diffuser les démarches pédagogiques et culturelles qui ont présidé à la conduite de chaque projet.
- Consulter des idées de médiations déjà réalisées.

Déroulement

● Etape 1 – Trouver un musée

Les enseignants à la recherche d'un musée de France proche de leur école ou de leur établissement peuvent consulter le lien suivant :

<https://disciplines.ac-toulouse.fr/daac/0partenaires/patrimoine-musees>

Les enseignants peuvent aussi se tourner vers des structures labellisées, centres d'art, Maison des Illustres, Frac, de leur proximité géographique, qui envisagent de s'impliquer dans la « Nuit des Musées ».

● Etape 2 – Co-construire le projet

Il est important que le projet soit élaboré conjointement par le musée et l'enseignant sur la base d'une œuvre choisie ensemble dans les collections du musée.

● Etape 3 – S'inscrire

1. **L'enseignant** responsable du projet s'inscrit sur :

<https://disciplines.ac-toulouse.fr/daac/la-classe-l-oeuvre-nuit-des-musees>

2. **Le musée** signale sa participation aux conseillers DRAC, à la DAAC et au réseau Canopé : contact.lclo@culture.gouv.fr, chloe.theault@culture.gouv.fr, anne-laure.jover@ac-toulouse.fr, philippe.satge@reseau-canope.fr, **au plus tard le lundi 23 mars 2020.**

Les musées doivent mentionner :

- Le nom et les coordonnées du musée et du porteur du projet au sein du musée.
- Le nom de l'école ou de l'établissement et niveau(x) de la classe.

Cette inscription est un préalable à l'étape 4 : à l'issue de l'inscription, un code d'accès à la plateforme est fourni par les correspondants nationaux aux musées impliqués dans l'opération. Ce code leur permettra de mettre en ligne tous les documents relatifs à leurs projets.

- **Etape 4 – Mettre en ligne son projet avant le 17 avril 2020**

Dès l'inscription, les porteurs de projets (médiateurs du musée et enseignants) élaborent ensemble les documents (photographies de l'œuvre et sa notice, résumé de la démarche pédagogique et culturelle du projet) qu'ils souhaitent publier en ligne sur la plateforme [La classe, l'œuvre !](#)

- **Etape 5 – Samedi 16 mai 2020 Nuit européenne des musées**

- **Etape 6 – Après le 16 mai 2020 : Mettre en ligne des restitutions des médiations (vidéos, documents écrits)**

Vendredi 26 juin 2020 : clôture de l'édition 2020 et fermeture de l'accès au site. Au-delà de cette date, les porteurs de projets ne peuvent plus contribuer sur le site dédié à l'opération. Les projets demeurent en revanche consultables.

- **Textes de référence**

Appellation Musée de France instaurée par la loi du 4 janvier 2002
<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Pays-de-la-Loire/Aides-et-demarches/>

Arrêté du 1er juillet 2015 sur le référentiel du parcours d'éducation artistique et culturelle
https://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_o!%20ciel.html?cid_bo=91164

- **Ressources**

- Site *La classe, l'oeuvre* : <https://www.reseau-canope.fr/la-classe-loeuvre/accueil.html>
- Site de la *Nuit européenne des musées* : <https://nuitdesmusees.culture.gouv.fr/>